

VÉRIFICATIONS RÈGLEMENTAIRES DES ENGINS DE TP (VRS - VGP)

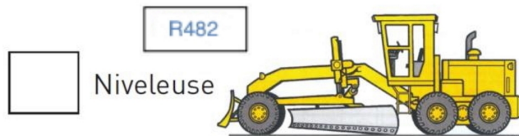
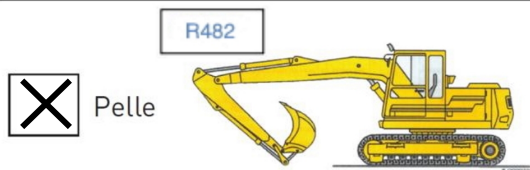
CATARINO TP

ADRESSE : 6 BIS RUE DES ARTISANS

91480 QUINCY SOUS SENART

TEL : 01 87 22 22 34 EMAIL : catarinocontroles@GMAIL.COM

Date	13 mai 2025
N° de client	1
N° de rapport	TP3-79
N° interne de contrôle	4
Prochaine vérification	13 nov. 2025



☐ Autres :

- ☐ Vérification de mise en service (Article R4323-22)
- ☒ Vérification générale périodique (VGP)(Article R4323-23, 24, 25, 26, 27)
- ☐ Vérification de remise en service (Article R4323-28)

Selon les articles R.4323-22 à R.4323-28 du code du travail et arrêté du 1er mars 2004 relatif aux vérifications des appareils de levage.

DOCUMENT OBLIGATOIRE REMPLI ET FOURNI

Certificat de conformité + épreuve de mise en service	Oui
Manuel d'utilisation (Article R4323-1)	Oui
Rapport(s) de vérification précédent(s) (Article L4711-1)	Oui
Carnet de maintenance (Article R4323-19, 20)	Oui
Registre de sécurité (Article R4323-26, 27)	Oui

RESPONSABLE DE L'APPAREIL

Nom	Marco CATARINO	Société	CATARINO TP	Signature	
-----	----------------	---------	-------------	-----------	--

IDENTIFICATION DE L'APPAREIL

Marque : MECALAC	MARQUE VÉHICULE
Modèle : 15 Mwr P15	MECALAC
N° de Série : 82112	TYPE
CATÉGORIE : B1 : Pelle > 6 T, équipée pour le levage	15 MWR
ACCESSOIRE(S) : 4x1, 3 Godets retro, Curage, BRH, Fourches	N° Immatriculation
CHARGE MAXI DE LEVAGE : 3700.0 Kg	
ANNÉE DE FABRICATION : 2018	Kilométrage
Marquage CE : Oui	
COMPTEUR HORAMÈTRE : 7849	N° du Parc
LEVAGE : Oui	

OBSERVATIONS

Si le(s) défaut(s) sont susceptibles d'engendrer un danger, il est conseillé au contrôleur de le notifier au propriétaire de l'appareil par courrier recommandé

N°	Observation(s) :
	

L'appareil peut-être utilisé par l'opérateur :

Oui

Une contre-visite sera obligatoire :

Non

LE CONTRÔLEUR

Nom : CATARINO/NEZZARI HANANE	Société : CATARINO TP
-------------------------------	-----------------------

Rappel : le chef d'établissement de l'appareil doit consigner le résultat des vérifications réglementaires, sur le registre de sécurité prévu à l'article L.4711-5 du code du travail et tenir à jour le carnet de maintenance prévu aux articles R.4323-19.

Conforme à la réglementation en vigueur.

CONTRÔLEUR		PELLE (INITIAL)													
CATARINO TP		N° d'agrément VGP : 00 0 0000 00													
CATARINO/NEZZARI HANANE		Date : 13 mai 2025				Prochaine contrôle : 13 nov. 2025				Client : CATARINO TP					
Marque		MECALAC				Modèle		15 Mwr P15				N° de Série		82112	
Marquage CE : Oui						L'appareil peut être utilisé : Oui				Une contre visite sera obligatoire : Non					
CONDITIONS PRÉALABLES A LA VÉRIFICATION						TYPE DE VÉRIFICATION									
État de propreté de l'appareil satisfaisant			Oui			Vérification de mise en service (Article R4323-22)									
Charge(s) d'essai mise(s) à disposition (ou PESON)			Oui			Vérification générale périodique (VGP)(Article R4323-23, 24, 25, 26, 27)			✓						
Mise à disposition du personnel pour la conduite de l'appareil			Oui			Vérification de remise en service (Article R4323-28)									
Zone sécurisée pour les essais			Oui												
EXAMEN DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DE L'APPAREIL															
B = Bon état D = Défaut V = Visuel F = Fonctionnel NEO = Non équipé d'origine N° = n° d'observation à reporter sur la couverture															
Les points en noirs sont des défauts qui doivent être remédiés et peuvent entraîner une immobilisation de l'appareil. (✖: Défauts GRAVES qui sont la cause de nombreux accidents.)															
Documents règlementaires à présenter			B	D	NEO	V/F	N°	Organe de préhension (fourches, pince, godet, BRH...)			B	D	NEO	V/F	N°
Certificat de conformité + épreuve de mise en service			✓			V		Mécano soudures – état général – usure			✓			V	
Manuel d'utilisation (Article R4323-1)			✓			V		Articulations – axes – bagues			✓			V	
Rapport(s) de vérification précédent(s) (Article L4711-1)			✓			V		Raccordements hydrauliques			✓			V	
Carnet de maintenance (Article R4323-19, 20)			✓			V		Fixation de l'outil			✓			V/F	
Registre de sécurité (Article R4323-26, 27)			✓			V		Attache rapide (état, fonctionnement)			✓			V/F	
Groupe de puissance			B	D	NEO	V/F	N°	Verrouillage attache rapide <td>✓</td> <td></td> <td></td> <td>V/F</td> <td></td>			✓			V/F	
Niveaux (huile moteur et hydr./liquide refroidissement			✓			V		Autre dispositif :			✓			V	
Protection des parties tournantes (courroies, hélices)			B	D	NEO	V/F	N°	Poste de conduite			B	D	NEO	V/F	N°
Radiateur(s) (état général, fuites colmatage...)			✓			V		Accès (marchepieds, poignées, garde-corps)			✓			V	
Pompes(s) (fuites, raccordements hydrauliques)			✓			V		Structure ROPS/FOPS (présence, état...)			✓			V	
Distributeurs (rac. électriques et hydrauliques, fuites...)			✓			V		Cabine (état, vitre,...)			✓			V	
Joint tournant (état, étanchéité)			✓			V		Siège (état, réglages, fixations...)			✓			V/F	
Réservoirs (déformations, fuites, état des bouchons...)			✓			V		Ceinture de sécurité			✓			V/F	
Sortie d'échappement (protégée ou inaccessible)			✓			V		Essuie-glaces, lave-glaces			✓			V/F	
Batteries et coupe-batterie (état et fixations)			✓			V/F		Rétroviseurs			✓			V	
Capotages (fixations, fermetures, dispositifs de calage)			✓			V/F		Issue de secours					✓	V	
Isolations phoniques des capots moteurs			✓			V		Eclairage route/travail et gyrophare			✓			V/F	
Châssis			B	D	NEO	V/F	N°	Avertisseur sonore (klaxon, bip de recul,...)			✓			F	
Mécano soudures et boulonnerie (fissures, oxydation...)			✓			V		Fonctionnement et repérage des commandes			✓			V/F	
Fixation contrepoids			✓			V		Tableau de bord			✓			V	
Stabilisateurs (patins, vérins, fixations, clapets)			✓			F		Caméra/écran de travail			✓			V/F	
Autre dispositif :			✓			V/F		Contacteur à clé (immobilité au démarrage et à l'arrêt)			✓			V/F	
Avertissement des zones dangereuses			✓			V		Dispositifs règlementaires			B	D	NEO	V/F	N°
Protection des flexibles à moins d'un mètre de l'opérateur					✓	V		Équipement contre l'incendie					✓	V	
Transmission			B	D	NEO	V/F	N°	Si oui : date de la dernière vérification annuelle							
Moteurs de translation et réducteurs			✓			V		Abaque(s) de charge (CMU = 3700 Kg)			✓			V	
Raccordements hydrauliques			✓			V		Indicateurs de dévers			✓			V/F	
Ponts – Différentiels – Cardans			✓			V		Indication puissance acoustique			✓			V/F	
Train porteur			B	D	NEO	V/F	N°	Valeur mesurée au décibel mètre: 99 dB							
Pneumatiques et jantes (usure, entailles sur les flancs)			✓			V		Dispositif de préhension de la machine (pour la manutention)			✓			V	
Vérins de direction (fixations, fuites...)			✓			V/F		Dispositifs d'immobilisation de la machine en cas d'incident(arrêt d'urgence à chaque poste de commande)					✓	V	
Chaînes – Patin – Galets					✓	V		Autre dispositif :							
Roues folles – Barbotins – Tension de chaînes					✓	V/F									
Autres :					✓	V									
ACCESSOIRES															
Tourelle (R 4324-2 à 3, 16 à 20, 28, 40 et 41)								Godet (R 4324-28)							
État général			✓					Etat général du godet avant et/ou arrière			✓				
Embase (soudure, couronne d'orientation)			✓					Fonctionnement des clapets de sécurité			✓				
Signalisation des zones dangereuses			✓					Présence de linguets de sécurité sur les crochets			✓				
Arrêt d'urgence (coupe batterie)			✓					Vérins (fixations, fuites, clapets, barre de blocage)			✓				
Dispositif d'annulation de pression résiduelle dans le circuit hydraulique			✓					Vérin de godet			✓				
Frein de tourelle			✓												
Fonctionnement des différents systèmes de freinage			✓												
Dispositif de blocage de tourelle en position transport					✓										

CONTRÔLEUR		PELLE (INITIAL)																	
CATARINO TP CATARINO/NEZZARI HANANE		N° d'agrément VGP : 00 0 0000 00										Rapport N° : TP3-79							
		Date : 13 mai 2025				Prochaine contrôle : 13 nov. 2025				Client : CATARINO TP									
		Marque		MECALAC		Modèle		15 Mwr P15		N° de Série		82112							
		Marquage CE : Oui				L'appareil peut être utilisé : Oui				Une contre visite sera obligatoire : Non									
ESSAI DE FONCTIONNEMENT																			
			B	D	NEO	V/F	N°						B	D	NEO	V/F	N°		
Sécurité de démarrage			☒	☐	☐	F		Essais en charge (uniquement pour les équipements de levage de charge équipés de clapets)											
Dispositif « homme mort »			☐	☐	☒	F													
Contacteur de siège			☐	☐	☒	F		Charge(s) d'essai mise(s) à disposition : 3700 Kg 2.5 m					☒			☐	☐		
Commande de direction			☒	☐	☐	F		Essai de fonctionnement (bruit, à-coups, vibrations...)					☒			☐	☐		
Direction de secours (suivant capacité)			☐	☐	☒	F		Fonctionnement des dispositifs de retenue de charge					☒			☐	☐		
Frein de service			☒	☐	☐	F		Réglage de l'indicateur / limiteur de charge					☒			☐	☐		
Frein de parc / Frein de secours			☒	☐	☐	F		Fonctionnement de l'avertisseur de surcharge					☒			☐	☐		
								Essai de maintien de charge (étanchéité du circuit hydr.)					☒			☐	☐		
								Si descente de charge excessive, indiquer le(s) vérin(s) où se situe la fuite.					☒			☐	☐		
								Vérin de : fleche											
								Vérin de : balancier											
EXAMENS ET ÉPREUVES																			
			Recommandé mais pas obligatoire dans le cas d'une VGP																
			Épreuve dynamique (C.M.U. + 10 % ou valeur constructeur; 15 mn recommandation VGP)											☐ ☐ ☐					
			Charge d'essai : à une distance mesurée de :											☐ ☐ ☐					
			Est-ce que les dispositifs de limitation de la surcharge se sont déclenchés ?																
			Est-ce que les dispositifs de sécurité du maintien de la charge fonctionnent ?																